

Catalogue

Formations générales

2024

Accessibilité - Handicap

Performance énergétique

Risques sanitaires

Développement durable

Pour nous contacter



ACCESSAVOIR – Filiale du Groupe OPTIMETRIE

Siège social :

**220 boulevard de la paix
13640 La Roque d'Anthéron**

04 42 90 43 60

info@accessavoir.fr



Les personnes en situation de handicap ou avec besoins spécifiques sont invitées à contacter la Direction d'ACCESSAVOIR préalablement à la tenue d'une formation, pour envisager toutes les mesures et aménagements pouvant être mis en place.

Organisme certifié Qualité ISO 9001:2015 par l'AFAQ

Organisme certifié Qualiopi pour les Actions de formation



www.accessavoir.fr

Le savoir-faire de notre groupe est celui de l'optimisation de la gestion des bâtiments existants. Nos équipes accompagnent les Maîtres d'Ouvrages dans l'amélioration de leurs bâtiments en matière d'usage, d'efficacité énergétique et d'empreinte environnementale.

ACCESSAVOIR est un organisme de formation professionnelle depuis plus de 19 ans.

Il forme les équipes et collaborateurs des services sur les thèmes de l'accessibilité, de la prise en compte du handicap, de la performance énergétique, de la prévention des risques sanitaires et du développement durable partout en France.

Le parti pris de notre organisme est celui de la mise à jour permanente des contenus en fonction de l'actualité réglementaire mais également de l'expérience de nos responsables de programme. En effet, ces derniers, dans le cadre de leur activité professionnelle, sont en contact permanent avec les clients. Ils confrontent leurs connaissances à la mise en application pratique et les ajustent aux besoins des Maîtres d'Ouvrage.

Nos formations incluent ainsi des études de cas et mises en pratique basées sur des situations concrètes rencontrées tout au long des missions.

Au travers de ce catalogue, vous découvrirez les différents programmes proposés. Bien entendu, ces programmes peuvent être personnalisés tant sur leur contenu que sur leur durée pour répondre au mieux à vos objectifs spécifiques de formation.

Toute l'équipe d'ACCESSAVOIR est à votre service.
N'hésitez pas à nous contacter !

Nicolas VIREY
Directeur Général du Groupe OPTIMETRIE

Plus de 7 335 stagiaires formés en 19 ans d'activité
Plus de 58 200 heures de formation dispensées

SOMMAIRE

Accessibilité - Handicap

Accessibilité

- ACCES-1 Appréhender les enjeux réglementaires et techniques de l'accessibilité
- ACCES-2 Réaliser la mise en accessibilité des bâtiments : du programme aux travaux
- ACCES-3 Accessibilité des ERP neufs et existants
- ACCES-4 Mener à bien un chantier de mise en accessibilité d'un bâtiment

Handicap

- HAND-1 Savoir accueillir une personne en situation de handicap

Performance énergétique

Efficacité énergétique

- ENR-1 Améliorer la performance des achats de gaz et d'électricité
- ENR-2 Acquérir une méthodologie d'audit énergétique en industrie
- ENR-3 Réaliser un audit énergétique des bâtiments : méthodologie et outils pratiques
- ENR-4 Qualité environnementale, thermique et efficacité énergétique du bâti

Risques sanitaires

Maîtrise des risques sanitaires

- LEG-1 Prévenir le risque légionellose lié aux Tours Aéroréfrigérantes (TAR)
- LEG-2 Prévenir le risque légionellose lié aux réseaux d'eau chaude sanitaire

Développement durable

Émissions de CO₂, plan climat et environnement

- DD-1 Qu'est-ce que le développement durable ?
- DD-2 Mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- DD-3 Favoriser les gestes éco-responsables
- DD-4 Techniques d'animation et de concertation : une valeur ajoutée sur les projets

Les responsables de programmes :

Accessibilité – Handicap

Emilie ROUX-PIAZZA - *Directrice de la Société ACCESMETRIE*

Emilie encadre depuis plus de 16 ans des démarches d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées. Elle dirige les activités de conseil, programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la qualité d'usage et la réhabilitation des patrimoines existants.

Vincent ARNOUX - *Directeur de la Société INGEMETRIE*

Avec plus de 20 années d'expérience au sein du Groupe, Vincent dirige l'activité ingénierie et maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la mise en conformité du cadre bâti existant.

Performance énergétique

Développement durable

Risques sanitaires

Matthieu LEGER - *Directeur de la Société AD'3E*

Disposant de plus de 18 années d'expérience au sein du Groupe, Matthieu dirige et coordonne les activités de la société auprès des clients entreprises et collectivités.

Christelle BIENNARD - *Responsable d'exploitation de la Société AD'3E*

Forte de 16 années d'expérience, Christelle est spécialiste de l'assistance technique en efficacité énergétique. Elle accompagne également collectivités et entreprises dans l'élaboration de leur stratégies de décarbonation.

Gwendal ANGUIL - *Intervenant spécialisé*

Expert en maîtrise des risques sanitaires, Gwendal accompagne de nombreuses structures sociales, médico-sociales, entreprises et collectivités dans leur politique de prévention et surveillance des risques de contamination dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et les tours aéroréfrigérantes.

Les lieux de formation proposés :

La Roque d'Anthéron (13640)

Lyon (69003)

Bordeaux (33800)

Issy-les-Moulineaux (92130)

Distanciel (via plateforme Zoom)

Organisation sur-mesure au sein de vos locaux

Accessibilité

Appréhender les enjeux réglementaires et techniques de l'accessibilité

Durée : 2 jours

Tarif : 1 200 € H.T.

Code : 2024 - ACCES-1

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Connaître et appréhender** les différentes formes de handicap
- **Comprendre** les exigences réglementaires en matière d'accessibilité
- **Identifier et analyser** les obstacles à l'accessibilité
- **Répondre** à la qualité d'usage et à l'accessibilité pour tous
- **Maîtriser** les solutions techniques : l'accessibilité en pratique

Public visé

- Directeurs Techniques, Directeurs Immobilier
- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux
- Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre, Architectes
- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes

Programme

- Notions de handicap
- Mises en situation : handicaps moteur, visuel, auditif
- Cadre législatif et réglementaire : Etablissements Recevant du Public (ERP), voirie, lieux de travail, logements
- Modalités pratiques d'application des textes
- Gestion de la concertation avec les usagers et les autorités instructrices
- Démarche générale d'analyse d'un bâtiment
- Solutions techniques à l'accessibilité : bâtiments neufs et existants
- Cas pratiques et études de cas

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

2024 -
ACCES-1

Accessibilité

Durée : 2 jours

Tarif : 1 200 € H.T.

Code : 2024 - ACCES-2

Réaliser la mise en accessibilité des bâtiments : du programme aux travaux

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Connaître et appréhender** les différentes formes de handicap
- **Identifier** la nouvelle réglementation et ses champs d'application
- **Analyser** les exigences d'accessibilité en phases programme et conception : opérations en neuf ou réhabilitation
- **Répondre** à la qualité d'usage et à l'accessibilité pour tous
- **Maîtriser** les solutions techniques : l'accessibilité en pratique

Public visé

- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux
- Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre, Architectes
- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes

Programme

- Notions de handicap
- Mises en situation : handicaps moteur, visuel, auditif
- Respect des obligations législatives et réglementaires
- Modalités pratiques d'application des textes : parcours réglementaire et administratif
- Analyse complète et technique d'un bâtiment : revue d'accessibilité aux différentes étapes du projet
- Solutions techniques de mise en accessibilité : bâtiments neufs et existants
- Cas pratiques et études de cas

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

2024 -
ACCES-2

Accessibilité

Accessibilité des ERP neufs et existants

Durée : 2 jours

Tarif : 1 200 € H.T.

Code : 2024 - ACCES-3

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Définir** le handicap et ses concepts clés
- **Identifier** les différents textes encadrants le handicap
- **Identifier** les études d'accessibilité et le diagnostic d'accessibilité
- **Respecter** les procédures de la mise en accessibilité d'un ERP
- **Identifier** les obstacles à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Public visé

- Maître d'Œuvre, Architecte
- Maître d'Ouvrage public ou privé
- Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

Programme

- Maîtriser les définitions et les notions associées au handicap
- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire du handicap
- Intégrer la réglementation et les évolutions normatives récentes
- Appréhender les enjeux de l'accessibilité pour les établissements recevant du public
- Quelles sont les procédures à suivre pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public
- Cas pratique : procéder à des analyses sur plans en vue de détecter d'éventuels obstacles avant le lancement des travaux
- Appréhender l'accessibilité en pratique

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

2024 -
ACCES-3

Accessibilité

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : 2024 - ACCES-4

Mener à bien un chantier de mise en accessibilité d'un bâtiment

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Préparer** une opération de maîtrise d'œuvre de mise en accessibilité d'un bâtiment
- **Réaliser** les études de conception
- **Maîtriser** les éléments à intégrer dans les estimations du coût des travaux
- **Suivre** le chantier de mise en accessibilité

Public visé

- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux
- Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre, Architectes
- Ingénieurs et techniciens de Bureaux d'Etudes

Programme

- Données générales : réglementation et contraintes administratives
- Définition du programme de mise en accessibilité
- Conception et présentation des avant-projets
- Démarches administratives et dérogations
- Consultation des entreprises en charge des travaux
- Préparation et suivi du chantier de mise en accessibilité
- Réception des opérations, contrôle final de l'accessibilité
- Cas concrets et retours d'expérience

Responsable de programme : **Vincent ARNOUX**

2024 -
ACCES-4

Handicap

Savoir accueillir une personne en situation de handicap

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : 2024 - HAND-1

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Connaître** le contexte réglementaire relatif au handicap et à l'accessibilité
- **identifier** les grandes familles de handicaps et les déficiences associées
- **Comprendre** les données du registre public d'accessibilité
- **Savoir accompagner** les personnes en situation de handicap
- **Adopter** un comportement adapté aux situations rencontrées
- **Connaître** les bons gestes pour accueillir les personnes en situation de handicap

Public visé

- Personnels d'accueil en contact avec les usagers (public, clientèle, etc.)
- Propriétaires et gestionnaires d'Établissement Recevant du Public (ERP)

Programme

- Qu'est-ce que le handicap ?
- Les différentes familles de handicap : identification et caractérisation
- Les bonnes attitudes à adopter face aux situations de handicap, lever ses préjugés
- Le contexte réglementaire lié à l'accessibilité des ERP, le registre public d'accessibilité
- Mises en situation : handicaps moteur, visuel, auditif, cognitif

Responsable de programme : **Emilie ROUX-PIAZZA**

2024 -
HAND-1

Efficacité énergétique

Durée : 2 jours

Tarif : 1 200 € H.T.

Code : 2024 - ENR-1

Améliorer la performance des achats de gaz et d'électricité

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Maîtriser** le nouveau cadre juridique des achats d'électricité et de gaz naturel
- **Appréhender** la structuration du coût de l'énergie et son évolution
- **Analyser** ses besoins en énergie et **rédiger** son cahier des charges

Public visé

- Agents des services marchés ou en charge de la préparation et de la gestion des marchés publics d'énergie

Programme

- Les transformations du marché français de l'électricité et du gaz
- Les achats d'électricité et de gaz soumis au Code des marchés publics
- Les documents constitutifs d'un marché public d'énergie
- Les préalables à la passation des marchés publics d'énergie
- Atelier rédactionnel d'un dossier de consultation des entreprises
- Le choix de l'offre et l'exécution du marché public d'énergie

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

2024 -
ENR-1

Efficacité énergétique

Acquérir une méthodologie d'audit énergétique en industrie

Durée : 3 jours

Tarif : 1 750 € H.T.

Code : 2024 - ENR-2

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Mesurer** les apports des normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3 sur les exigences spécifiques et les livrables attendus de la conduite d'un audit énergétique industriel
- **Suivre et mesurer** les postes de consommations d'énergie des systèmes et équipements industriels
- **Acquérir** une méthodologie efficace pour **réaliser** un bilan énergétique global prenant en compte tous les postes énergétiques selon les nouvelles normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3

Public visé

- Techniciens, ingénieurs, responsables des services énergie, maintenance, production, méthodes
- Moyens généraux intervenant dans le système de management de l'énergie
- Prestataires intervenant sur les thématiques énergétiques en industrie
- Formation conforme aux critères d'obtention de la qualification **OPQIBI 1717**

Programme

- Le contexte normatif et réglementaire de la maîtrise énergétique industrielle
- Le recueil des données
- L'analyse des données
- La présentation des résultats
- Cas pratiques

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

2024 -
ENR-2

Efficacité énergétique

Durée : 3 jours

Tarif : 1 750 € H.T.

Code : 2024 - ENR-3

Réaliser un audit énergétique des bâtiments : méthodologie et outils pratiques

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Mesurer** les apports des normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3 sur les exigences spécifiques et les livrables attendus de la conduite d'un audit énergétique de bâtiment
- **Suivre et mesurer** les postes de consommations d'énergie
- **Acquérir** une méthodologie efficace pour **réaliser** un bilan énergétique global prenant en compte tous les postes énergétiques selon les nouvelles normes NF EN 16247-1 et NF EN 16247-3

Public visé

- Directeurs et Responsables énergie, environnement, services généraux, maintenance
- Bureaux d'études, consultants, auditeurs
- Tout professionnel impliqué dans la réalisation d'audits énergétiques d'un bâtiment
- Formation conforme aux critères d'obtention de la qualification **OPQIBI 1905**

2024 -
ENR-3

Programme

- Le panorama du cadre réglementaire et normatif applicable
- Les nouveautés et principes posés par les nouvelles normes
- La planification de l'audit énergétique selon la norme NF EN 16247-2
- Les étapes clés du déroulé de l'audit
- Cas pratiques

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

Efficacité énergétique

Qualité environnementale, thermique et efficacité énergétique du bâti

Durée : **2 jours**

Tarif : **1 200 € H.T.**

Code : **2024 - ENR-4**

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Intégrer** les enjeux des certifications applicables au secteur du bâtiment
- **Distinguer et Maîtriser** les différents types de certifications environnementales
- **Comprendre** les critères de certification des équipements et des matériaux du bâtiment
- **Maîtriser** les réglementation applicables en matière d'efficacité énergétique
- **Suivre et mesurer** les postes de consommations d'énergie
- **Acquérir** une méthodologie efficace pour réaliser un bilan énergétique global prenant en compte tous les postes énergétiques

Public visé

- Directeurs et Responsables énergie, environnement, services généraux, maintenance
- Bureaux d'études, consultants, auditeurs
- Tout professionnel impliqué dans la réalisation d'audits énergétiques d'un bâtiment
- Formation conforme aux critères d'obtention de la qualification **OPQIBI 1905**

Programme

- Les fondamentaux du développement durable
- La Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB)
- Les démarches de certifications reconnues
- Efficacité énergétique : le panorama du cadre réglementaire et normatif applicable
- Audit : Les principes posés par les textes et normes
- La planification de l'audit énergétique
- Cas pratiques

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

**2024 -
ENR-4**

Maîtrise des risques sanitaires

Prévenir le risque légionellose lié aux Tours Aéroréfrigérantes (TAR)

Durée : 1 jour

Tarif : 600 € H.T.

Code : 2024 - LEG-1

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Former** le personnel intervenant sur les TAR
- **Interpréter** la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- **Définir** les documents de traçabilité réglementaires et obligatoires

Public visé

- Personnels intervenant sur les installations
- Opérateurs techniques
- Responsables d'exploitation

Programme

- Données générales sur la maladie et la bactérie
- L'environnement réglementaire des ICPE
- Conception des réseaux de refroidissement et analyses des risques
- Elaboration et mise en place d'un plan d'entretien et de surveillance

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

2024 -
LEG-1

Maîtrise des risques sanitaires

Durée : 1 jour

Prévenir le risque légionellose lié aux réseaux d'eau chaude sanitaire

Tarif : 600 € H.T.

Code : 2024 - LEG-2

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Connaître** la réglementation
- **Maîtriser** l'évolution de la réglementation et ses incidences
- **Identifier** les facteurs favorables au développement des légionelles
- **Comprendre** l'importance de la traçabilité du carnet sanitaire
- **Identifier** la fréquence et le rôle de l'autocontrôle par analyses

Public visé

- Directeurs Techniques, Directeurs Immobilier
- Responsables de patrimoine, Responsables des Services Techniques ou Généraux

Programme

- Données générales sur la maladie et la bactérie
- L'environnement réglementaire
- Conception des réseaux et analyses des risques
- Contrôle analytique
- Elaboration et mise en place d'un plan d'entretien et de surveillance

Responsable de programme : **Matthieu LEGER**

2024 -
LEG-2

Développement durable et collectivité

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : 2024 - DD-1

Qu'est-ce que le développement durable ?

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Comprendre** les concepts de développement durable
- **Repérer** les finalités du développement durable
- **Savoir définir** comment ou pourquoi le développement durable peut être opérationnalisée au sein de la collectivité

Public visé

- Directeurs des Services Techniques
- Directeurs des achats
- Responsables de la gestion énergétique

2024 -
DD-1

Programme

- Le développement durable : définition, historique et principes fondamentaux
- Appréhender la notion d'éco-responsabilité
- Définition du management durable
- Les enjeux des acteurs

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

Émissions de CO₂, plan climat et environnement

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : 2024 - DD-2

Mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Identifier** les enjeux liés au PCAET
- **Faire** le point sur la réglementation en vigueur
- **Évaluer** le niveau d'engagement de la collectivité
- **Connaître** les étapes de la mise en œuvre d'un PCAET

Public visé

- Élus et agents des collectivités et territoires envisageant d'élaborer un PCAET

Programme

- Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Énergie Territorial ?
- Articuler les projets des territoires
- Quelles sont les étapes de la mise en œuvre d'un Plan Climat ?
- Le processus d'évaluation du PCAET

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

2024 -
DD-2

Développement durable et collectivité

Favoriser les gestes éco-responsables

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € H.T.

Code : 2024 - DD-3

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Sensibiliser** le personnel aux principes et enjeux du développement durable dans la vie de tous les jours et au sein de son établissement
- **Comprendre** les bénéfices d'une démarche éco-responsable
- **Apprendre** à mettre en œuvre des gestes éco-citoyens

Public visé

- Ensemble du personnel d'un établissement

Programme

- Principes et enjeux du développement durable
- Groupes de travail thématiques
- Appréhender la notion d'éco-responsabilité
- Les éco-gestes

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

2024 -
DD-3

Développement durable et collectivité

Durée : 1 jour

Techniques d'animation et de concertation : une valeur ajoutée sur les projets

Tarif : 700 € H.T.

Code : 2024 - DD-4

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis pour le public visé

Objectifs

- **Comprendre** les enjeux de l'animation et de la concertation
- **Évaluer** les savoir-être, savoir-faire et savoirs à mettre en valeur
- **Mettre en pratique** quelques techniques d'animation et concertation

Public visé

- Membres de Comités de Direction
- Responsables opérationnels et Managers
- Pilotes de projet, responsables du développement durable

Programme

- Qu'est-ce que la concertation ?
- Comprendre les principes de l'animation et de la concertation
- Les premiers pas : des exemples de la mise en œuvre de techniques
- Cas pratiques

Responsable de programme : **Christelle BIENNARD**

2024 -
DD-4

Toute inscription est soumise aux conditions générales de participation d'ACCESSAVOIR, décrites ci-après. Le client déclare les accepter sans réserve.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant sans escompte à l'ordre d'ACCESSAVOIR.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ACCESSAVOIR se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le client tant que l'intégralité du prix de la formation n'est pas totalement acquittée.

Au cas où les frais de formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, ne seraient pas réglés par l'organisme payeur désigné par le client, ACCESSAVOIR serait fondé à les réclamer au client solidairement débiteur à son égard.

Dans la mesure où ACCESSAVOIR édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Toute commande fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par le client sur simple demande.

Les informations qui sont demandées sont nécessaires au traitement de l'inscription du client auprès d'ACCESSAVOIR.

Conformément aux dispositions du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi qu'à celles de la loi « informatique et liberté » du 06/01/1978, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, le client est prié de s'adresser par mail ou par courrier à la Direction d'ACCESSAVOIR.

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, ACCESSAVOIR se réserve le droit d'ajourner cette formation au plus tard 5 jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

Toute annulation peut être faite par le client, sans frais si cette annulation parvient à ACCESSAVOIR par écrit, au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Sauf cas de force majeure, pour toute annulation faite par le client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, ACCESSAVOIR facturera un dédit pour frais de préparation de la formation et de gestion de dossier de 30% des frais de formation, montant non imputable par le client à la contribution financière obligatoire de formation.

Toute annulation devra être confirmée par courrier ou mail.

En cas d'absence ou abandon en cours de formation, ce dernier est payable en totalité.

Si ACCESSAVOIR se voit contrainte d'annuler une intervention pour des raisons de force majeure, ACCESSAVOIR s'engage à organiser une nouvelle action dans les meilleurs délais.

Les lieux de formation éventuellement précisés dans nos brochures commerciales ne sont pas contractuels.

En fonction de la gestion des salles, ACCESSAVOIR pourra convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Les personnes en situation de handicap ou avec besoins spécifiques sont invitées à contacter la Direction d'ACCESSAVOIR préalablement à la tenue de la formation, pour envisager toutes les mesures et aménagements pouvant être mis en place.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.

ACCESSAVOIR

220 boulevard de la paix
13640 La Roque d'Anthéron

info@accessavoir.fr

www.accessavoir.fr

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
Actions de formation



**accessavoir**